

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2017

Excusés : Lydie GABRION (procuration à Marie-Claude BLAEVOET), Christine SGARD (procuration à Philippe NOEL).

Secrétaire de séance : Peggy LAPOIRIE

Approbation du Conseil Municipal du 16/12/2016 : Monsieur Philippe FRANTZ émet une remarque concernant la rédaction du paragraphe relatif au port des gilets jaunes par les enseignants. Il estime que cette remarque fait paraître une irresponsabilité des enseignants.

Monsieur le Maire répond que si les enseignants ont décidé délibérément de ne pas porter de gilet jaune lorsqu'ils encadrent nos enfants à proximité de la voie publique, il en va effectivement et tout simplement de leur responsabilité qu'ils auraient alors à assumer si par malheur un accident venait à se produire...

Délégations de Monsieur le Maire : Aucune

Décisions modificatives :

Rappel de la réglementation : « Le Conseil Municipal peut porter au budget tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement un crédit pour dépenses imprévues.

Pour chacune des deux sections du budget, ce crédit ne peut être supérieur à 7.5 % des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section. Le crédit pour dépenses imprévues est employé par le Maire. A la première séance qui suit l'ordonnancement de chaque dépense, le maire rend compte au conseil de l'emploi de ce crédit ».

Aucune.

DIA 4^{ème} Trimestre :

Monsieur le Maire fait le point sur les déclarations d'intention d'aliéner du dernier trimestre de l'année 2016.

Tarif des Affouages :

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs de l'année 2016, soit :

- 39 € le stère de chêne et hêtre non livré
- 46 € le stère de chêne et hêtre livré

Voté à l'unanimité.

Programme des martelages de bois. Etat d'assiette 2017 :

La programmation des coupes à marteler en 2017 prévoit un état d'assiette de 6530 m3.

Voté à l'unanimité.

Création d'un poste adjoint animation CAE-CUI 28 heures :

En raison du départ de Madame Charlène AUGIER et dans le cadre du remplacement de Madame Monique LAGARDE, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à créer un poste de CUI-CAE pour une durée de un an renouvelable pour 28 heures de travail. L'aide de l'Etat sera de 85 % sur 20 heures. La rémunération sera fixée à un tarif horaire égal au SMIC.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (Jean-Pierre ROUSSEL)

Refacturation gaz logements les Marronniers pour la période du 15/03/2016 au 14/09/2016 :

Après calcul selon les index indiqués sur la facture GRDF du 14/09/2016, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le montant des frais de chauffage dûs par les locataires des appartements les Marronniers, Mesdames Renée LAMBOTTE et Marine THIRIAT :

- Madame Renée LAMBOTTE : 410.87 € Acomptes sur charges : 180 € Solde restant dû : 230.87 €
- Madame Marine THIRIAT : 160.34 € Acomptes sur charges : 180 € Montant dû par la commune : 19.66 €

Tarifs centre ados :

Madame Laure KELLER informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle convention devra être signée avec la Caisse d'Allocations Familiales et la DDCSPP pour l'accueil d'ados au CLSH. Un tarif journalier doit donc être délibéré. Madame Laure KELLER propose que ces tarifs soient équivalents à ceux appliqués actuellement pour le centre aéré.

Voté à l'unanimité.

Maintien de l'instruction des CNI dans les communes non équipées de bornes biométriques :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dès l'entrée en vigueur de la réforme, seules 19 communes vosgiennes équipées de bornes biométriques seront habilitées à délivrer les titres d'identité.

S'inscrivant dans la démarche de l'Association des Maires Ruraux des Vosges, Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal délibère sur la non acceptation de cette réforme.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Suite aux problèmes récurrents occasionnés par des fuites d'eau, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une ligne budgétaire 2017 sera spécialement dédiée à un diagnostic sur la recherche des fuites d'eau et à l'amélioration du rendement de notre réseau.
- Des changements de locataires « Aux Marronniers » vont s'effectuer au cours de Février, les services techniques en profiteront pour effectuer quelques aménagements.
- Monsieur le Maire informe le conseil d'un éventuel locataire au bar du Centre désirant instaurer des prestations plutôt nocturnes... Le conseil restera vigilant quant à cette éventualité, afin de préserver la sérénité des habitants et tout particulièrement des voisins et de tout l'aspect sécuritaire qu'engendrerait cette nouvelle activité...
- Le poteau ERDF bien malade signalé Rue de la Senadère sera remplacé au cours de ce semestre 2017.
- Pour des raisons de sécurité et de préservation de nos deux ponts Rue de l'Usine, quelques administrés ont été sollicités pour déplacer leur emplacement de collecte de leurs sacs jaunes et de leurs ordures ménagères par les services du Sicovad.
- Un projet éolien est à nouveau à l'ordre du jour à la Racine concernant Hadol et Raon aux Bois. Affaire à suivre...
- Monsieur Gilles PIERRE salue tout le travail effectué par les employés communaux sous contrôle de Monsieur Gérard TALIELTI dans des conditions climatiques très difficiles, concernant les réparations des fuites d'eau du 07 Janvier Rue de la Charme et du 10 Janvier Route de Bellefontaine.